

Commune de Camarsac

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

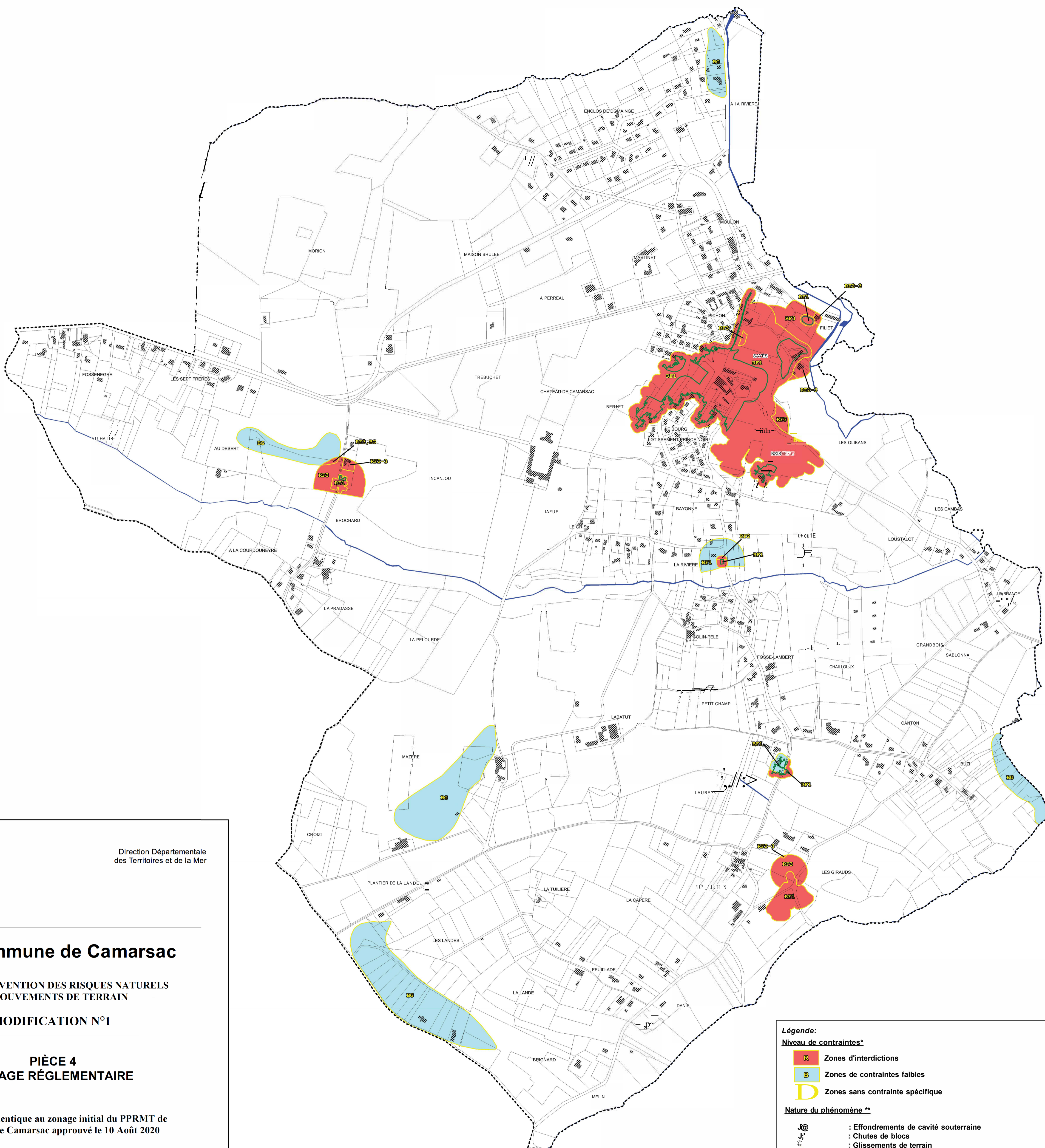
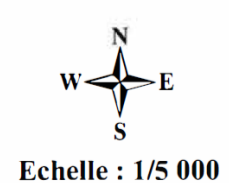
MODIFICATION N°1

PIÈCE 4 ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Ce zonage est identique au zonage initial du PPRMT de
la commune de Camarsac approuvé le 10 Août 2020

Modification approuvée le

- 2 JUL. 2024



Légende:

Niveau de contraintes*

- R** Zones d'interdictions
- B** Zones de contraintes faibles
- D** Zones sans contrainte spécifique

Nature du phénomène **

- J@** : Effondrements de cavité souterraine
- J** : Chutes de blocs
- C** : Glissements de terrain
- lihi** : Effondrements d'origine karstique

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du phénomène, hventuellement complété par un indice numérique.

D Zone de contrôle périodique obligatoire

- Réseau hydrographique

• Limite communale